

## Premier timbre d'une nouvelle collection : #NFTimbre1

**Le 18 septembre 2023, La Poste émet le premier bloc de 1 timbre d'une nouvelle collection : les timbres NFT à la fois en format physique et avec un jumeau en format numérique à 100 000 exemplaires.**



Réf. : 11 23 126

*Visuels d'après maquettes - Couleurs non contractuelles/disponibles sur demande*

### **#NFTimbre1**

La philatélie a toujours été symbole d'innovations techniques depuis la création des timbres (formes innovantes, encres odorantes, réalité augmentée,...).

En entrant sur ce nouveau marché de collection, La Poste fait une nouvelle fois la démonstration de sa capacité à innover et à toucher un nouveau type de collectionneur.

Ce bloc émis à 100 000 unités s'inscrit dans la démarche des nouvelles tendances de la philatélie internationale, à l'image notamment de l'Autriche, la Suisse, la Croatie, le Portugal en Europe ou le Japon en Asie, en couplant à un timbre

physique son jumeau numérique : le NFT (Non Fungible Token ou Jeton Non Fongible).

**Dès le 21 août 2023, les collectionneurs du monde entier pourront s'inscrire sur la plateforme NFTimbre.com** et découvrir les caractéristiques nouvelles de ce type de collection. Cette inscription permettra d'être alerté, par des informations régulières de l'émission prochaine et des suivantes dont les 4 premières émissions sont planifiées en 2023 et 2024.

**Le lancement « Premier Jour » de la vente de ce timbre se déroulera le 18 septembre, exclusivement via la plateforme de La Poste [www.NFTimbre.com](http://www.NFTimbre.com).**

Les achats effectués à cette date seront certifiés du « Premier Jour » via le NFT lui-même. **L'innovation majeure de La Poste portera sur l'activation simultanée du NFT lors de l'envoi à domicile du bloc.** 100% des timbres achetés disposeront de ce certificat. Ce lien permettra de découvrir également une version digitale animée du bloc, accessible uniquement aux possesseurs de ce nouveau bloc.

**Le NFT permettra d'offrir une identification unique de chaque timbre,** facilitant son authentification et donc sa valeur future de revente entre collectionneurs. Le bloc et son NFT seront proposés pour une valeur de 8 €, valeur indiquée sur le bloc lui-même et il conservera ainsi sa valeur d'affranchissement.

Pour ce premier bloc, la thématique choisie et créée par l'artiste Faunesque, est celle de **l'évolution de la correspondance.** L'objet physique porte lui-même des caractéristiques innovantes dont **une micro perforation du terme NFT sur un bloc adhésif, qui identifiera cette nouvelle famille de timbres NFT français.**

Fort du succès de ce nouveau mode de collection dans plusieurs postes dans le monde, la Poste Française rejoint donc le cercle des pays proposant aux collectionneurs ces nouveaux éléments de sécurités. Elle sera **la première à garantir l'association entre le timbre physique et son double numérique dans 100% des cas,** sans démarche particulière du collectionneur.

---

### *Qu'apporte le NFT...*

#### **- LA PREUVE D'ORIGINE**

Un NFT apporte une donnée certifiée sur son origine. Il permet de vérifier un auteur et de mettre en place des cas d'utilisation. Détenir un NFT, c'est avoir une preuve de son origine.

#### **- HORODATAGE**

Chaque action sur un NFT (création, transfert, modification) est inscrite dans la blockchain, ce qui apporte l'immutabilité et une preuve certifiée.

#### **- QUALIFICATION**

Il est possible d'attacher des qualités immuables à un NFT, qui la suivront tout au long de sa vie. Exemple : achat lors du Premier Jour de son émission.

#### **- LA POSSESSION UNIQUE**

Un NFT ne peut être détenu que par une seule personne à la fois car il ne peut être dupliqué. Cela apporte une preuve certifiée de possession.

### - **TRANSFÉRABILITÉ**

Un NFT peut être transféré d'une personne à une autre (avec ou sans restrictions) et conserver ses caractéristiques.

### - **INDESTRUCTIBLES**

Un NFT ne peut pas être effacé. Cela renforce les autres qualités et apporte de nouvelles possibilités.

**La Poste s'est associé à WAGMI** référent sur ce marché pour développer la plateforme et le NFT. Wagmi Studio est une agence de développement technique web3 française qui s'est rapidement hissée parmi les leaders dans la formation, la réalisation et la gestion de projets Web3 pour de grands comptes.

---

### ***Le timbre #NFTimbre1 créé par Faunesque : un condensé onirique de l'univers du courrier***

« Faire rentrer tout l'imaginaire du courrier dans le petit format d'un timbre-poste, c'est ce qui m'a passionné avec ce projet », explique Faunesque, l'artiste choisi pour illustrer le tout premier timbre NFT de La Poste. Au final, le dessin présente un tourbillon d'objets sortant d'une boîte aux lettres. Comme si la boîte s'ouvrait pour libérer tout un monde : cartes postales, enveloppes, courriers administratifs, lettres d'amour, souvenirs, cadeaux... Tout est mouvement, rythme, rayonnement. Mais rien n'est frénétique. Au contraire, l'univers est poétique, comme un rêve de couleurs pastel, parsemés de touches rouge ou rose vif. Le facteur sur son vélo semble voler pour transmettre les messages. Quant aux fleurs, on peut bien sûr les imaginer séchées, glissées dans une enveloppe. Elles sont aussi un élément clé de l'univers de Faunesque, pour qui la nature a toujours été une source d'inspiration. À moins que ce ne soit sa fille qui lui ait soufflé l'idée : « *ma petite dernière est née au moment où je m'apprêtais à faire les ultimes retouches sur le timbre* », se souvient l'illustrateur.

---

### ***L'artiste : Faunesque, entre modernité et classicisme***

Faunesque (Phil Constantinesco de son vrai nom) n'est devenu Faunesque qu'en 2015, quand il a troqué son métier de « motion designer » pour se consacrer exclusivement à l'illustration. En sortant de l'Institut supérieur des arts appliqués de Strasbourg au milieu des années 2000, Phil Constantinesco a d'abord monté un studio de design graphique avec un ami. Pendant un temps, il a travaillé pour MTV, à la conception d'habillage pour des émissions télé. En parallèle, il dessinait, beaucoup de fleurs, de plantes, de bêtes - d'où son nom Faunesque. Il vit aujourd'hui à Bruxelles et travaille pour de nombreux magazines, de Marie-Claire, à Phosphore, en passant par Psychologies Magazine, L'Express, Télérama... Il sait manier aussi bien le stylet sur tablette que le crayon sur papier. Dans tous les cas, il s'attache aux détails, avec subtilité, douceur, poésie. À la manière de Takashi Murakami de James Jean - deux artistes qu'il affectionne -, il nourrit son art d'inspirations traditionnelles japonaises, alliées aux techniques d'illustration numérique les plus en pointe.

---

## *Les infos techniques*

**Création : FAUNESQUE**

**Impression :** offset

**Format du bloc :** 105 x 71,50 mm

**Format du timbre :** 52 x 40,85 mm

**Présentation :** bloc de 1 timbre inséré dans une pochette et mis sous film pour préserver son intégrité. Il proposera également une innovation par la présence d'une micro-perforation reprenant le sigle NFT.

**Tirage :** 100 000 exemplaires

**Prix de vente :** 8,00 €

**Mentions obligatoires :** Création Faunesque © La Poste.

**Conception graphique timbre à date :** Faunesque

---

## *Les infos pratiques*

**À partir du 18 septembre 2023**, il sera vendu exclusivement via la plateforme de La Poste [www.NFTimbre.com](http://www.NFTimbre.com).

L'oblitération Premier Jour sera possible au Carré d'Encre, 13bis rue des Mathurins, 75009 PARIS, les jours de rattrapage d'oblitérations, après réception du bloc de timbre.

**Retrouvez ces informations et leur actualisation sur : [www.lecarredencre.fr](http://www.lecarredencre.fr)  
le site de référence de l'actualité philatélique.**

---

## *Contacts Presse Philaposte*



### **Maryline GUILLET**

Chargée de communication  
éditoriale et presse

[maryline.guilet@laposte.fr](mailto:maryline.guilet@laposte.fr)

Tél. 06 32 77 39 65

### **Ségolène GODELUCK**

Directrice de la communication  
et des relations institutionnelles

[segolene.godeluck@laposte.fr](mailto:segolene.godeluck@laposte.fr)

Tél. 06 50 10 93 63

## **À propos de Philaposte**

Premier imprimeur de marques d'affranchissement en Europe, Philaposte a acquis, par son savoir-faire et sa politique d'investissements, une expertise sur les imprimés de sécurité depuis plus de 30 ans. Au sein du groupe La Poste, Philaposte conçoit, imprime et diffuse également les timbres du programme philatélique de France.

### **Chiffres clefs :**

- Une imprimerie à Boulazac (Dordogne) et deux points de vente à Paris et à Boulazac
- Plus d'1 milliard de marques d'affranchissement dont 500 millions de timbres issus des carnets de timbres de correspondance ou du programme philatélique.
- 200 millions de timbres sont réalisés pour de nombreux acteurs postaux.
- Plus de 100 millions d'imprimés de sécurité : chèques, fiches d'état civil, passeports, traçabilité, ...
- 1 service clients et des canaux de ventes variés en France comme à l'étranger (Carré d'Encre, Abonnements, Catalogue, bureaux de poste, facteurs, boutique laposte.fr, buralistes...).

## Des timbres pour tous les usages

La Charte de la philatélie, signée en 2009 et revue en 2018 par La Poste et ses partenaires, propose **six familles de timbres** :

### Le timbre d'usage courant : la Marianne



Traditionnellement représenté par la Marianne, le timbre d'usage courant est choisi par le président de la République à chaque nouveau mandat.

### Timbres du programme philatélique



Hommage de la Nation à des personnalités, souvenir des grands événements, célébration du patrimoine naturel, architectural, culturel... ces timbres constituent le cœur de la philatélie.

### Timbres de correspondance



Pour faciliter les échanges et promouvoir l'écrit auprès du grand public, La Poste met en vente des carnets de beaux timbres autocollants.

### Les Collectors de timbres



Sur tous les thèmes, toutes les régions, tous les événements : ces créations de beaux timbres donnent de la visibilité aux événements. Les timbres sont regroupés sur un feuillet comportant une illustration du sujet.

### Timbres spéciaux à tirage limité



Opérations spéciales destinées aux collectionneurs : réédition de timbres marquants, déclinaisons nouvelles de certains timbres, etc.

### Timbres personnalisés



Ces timbres sur-mesure permettent aux particuliers, aux associations, aux entreprises de créer leur propre timbre avec le choix du visuel, du tirage et de la diffusion.